

CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION A UN CADRE SUPERIEUR
CANDIDATURE INTERNE : AGENT DE SECURISATION/ASSISTANT DE SECURISATION VERS
INSPECTEUR DE POLICE (CADRE DE BASE)
SESSION 2023-2024
MATIERES A CONNAITRE

LA CONNAISSANCE DE LA LANGUE DANS LAQUELLE LE CANDIDAT S'EST INSCRIT AUX EPREUVES

Connaissance de la langue évaluée au travers d'un test informatisé.

LES CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES GENERALES

1. CADRE LEGISLATIF DE LA POLICE & ORGANISATION ET POSITION JURIDIQUE DE LA POLICE INTEGREE

Loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux (LPI) :

- Titre II : la Police Locale :

Art. 9 à 11 : Les zones de police.

Art. 42 à 46 : Autorité et direction.

Art. 58 et 59 : Personnel – Agent de police

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1998120731&table_name=loi

Organisation et missions de la police fédérale :

- Organigramme de la police fédérale (AR 23/08/2014). PRINCIPES GENERAUX.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=2014082305

Organisation et tâches de base de la police locale :

- Arrêté royal du 17 septembre 2001 déterminant les normes d'organisation et de fonctionnement de la police locale visant à assurer un service minimum équivalent à la population.
- Circulaire ministérielle PLP 10 du 09 octobre 2001 concernant les normes d'organisation et de fonctionnement de la police locale visant à assurer un service minimum équivalent à la population.
- Arrêté royal du 16 octobre 2010 modifiant l'arrêté royal du 17 septembre 2001 déterminant les normes d'organisation et de fonctionnement de la police locale visant à assurer un service minimum équivalent à la population

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2001091731&table_name=loi

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2001100930&table_name=loi

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2009101605&table_name=loi

CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION A UN CADRE SUPERIEUR
CANDIDATURE INTERNE : AGENT DE SECURISATION/ASSISTANT DE SECURISATION VERS
INSPECTEUR DE POLICE (CADRE DE BASE)
SESSION 2023-2024
MATIERES A CONNAITRE

Loi du 10 octobre 1967 relative au code judiciaire :

- Art. 58 à 156 : organisation judiciaire (uniquement pyramide des Cours et Tribunaux).
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1967101002&table_name=loi

2. GESTION DANS UN CONTEXTE POLICIER

Loi sur le statut disciplinaire des membres des services de police du 13 mai 1999 :

- Art. 2 à 16.

https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1999051335&table_name=loi

Code de déontologie (Arrêté royal du 10 mai 2006) :

- Principes généraux : pouvoir appliquer les valeurs et les normes du code de déontologie à des situations professionnelles ou privées données.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=2006051033

Actualité :

- Dans le cadre de l'orientation externe, connaissance de l'actualité

3. MATIERES PROFESSIONNELLES

Loi sur la fonction de police du 5 août 1992 (LFP) – les compétences au niveau du cadre opérationnel et de la police administrative.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1992080552&table_name=loi